

PROCES VERBAL
du Conseil Municipal du jeudi 15 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze mai, l'assemblée régulièrement convoquée le 8 mai 2025, s'est réunie sous la présidence de Bernadette RETOURNARD.

Sont présents : Bernadette RETOURNARD, Bernard VIALLETEL, Véronique KOLB, Yannick THOMAS, Marie-Dominique CAUNOIS, Eliane SANDALO, Florence PARDOENS, Frédéric BERHAUT, Elise CHIARLA, Michel DROUIN

Représentés : Jacques ROUSSELIN, Claude VOGUET, Pascal MONIOT, Christophe GIBRAT

Excusée : Clélia DESSAINT

ORDRE DU JOUR

- 1) Choix du lot 8 pour la MAM (maison d'assistante maternelle),
- 2) Adhésion du Syndicat Intercommunal du Nord Bassigny au SDED52,
- 3) Autorisation de signer la convention Enedis pour le chemin des Paquotiers,
- 4) Choix de l'entreprise pour la viabilisation de la MAM pour les réseaux secs et humides,
- 5) Achat de la parcelle section 096 ZD n°129.

Points divers

Déclaration d'intention d'aliéner,
Rapport commissaire enquêteur sur Ô Pâturages.

19h00 - Ouverture de la séance

Il est procédé à la nomination du secrétaire de séance : Madame Elise CHARLA est nommée secrétaire **à l'unanimité**.

Madame le Maire demande si le compte rendu du précédent conseil appelle des remarques ou observations. Celui-ci est accepté **à l'unanimité**.

2025014 - Attribution du lot 8 pour la construction de la MAM (maison d'assistantes maternelles)

Suite au marché public complémentaire pour le lot n°8 lancé le 11 avril 2025, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'attribuer le lot, pour la construction de la MAM, à l'entreprise suivante :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant € HT
8	Plomberie-ECS-Chauffage	SARL ROY JANNY	28 129,81 €
TOTAL HT			28 129,81 €

2025015 - SDED52 : Demande d'adhésion du SI du NORD BASSIGNY

- Vu la délibération du Syndicat Intercommunal du Nord Bassigny du 29 janvier 2025 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de sa compétence « TIC ».
- Vu la délibération du SDED 52 du 27 mars 2025 acceptant l'adhésion du SIE et prenant acte du transfert concomitant de sa compétence « TIC ».

Considérant que suite à ces adhésions et transferts de compétence, les annexes aux statuts du SDED 52 doivent être mises à jour, ainsi que, par ailleurs, d'autres mises à jour des annexes sont apportées.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, donne un avis favorable à la demande d'adhésion du SI du Nord Bassigny.

2025016 - Convention de servitudes pour l'extension du réseau Basse Tension (BT)

ENEDIS a mandaté la société SAS DOS SANTOS pour l'étude de l'extension du réseau BT sur la commune. Celle-ci est amenée à poser un câble BT souterrain sur 101m environ sur la parcelle n°096 ZI n°114. Une convention doit être signée.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, accepte cette extension du réseau.

2025017 - Choix de l'entreprise pour la viabilisation de la MAM réseaux secs et humides

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'attribuer les travaux de viabilisation de la MAM en réseaux secs et humides, à l'entreprise BOUREAU, Hameau de Bellevue 52000 CHAMARANDES-CHOIGNES, pour un montant de 34 000,00 € HT.

2025018 - Achat de la parcelle section 096 ZD n°129

La parcelle section 096 ZD n°129 sis « le Rozian Nord » 19 495 m² appartient à un particulier. Ce propriétaire accepte de céder sa parcelle pour un montant 2 000,00 €.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de faire l'acquisition de la parcelle section 096 ZD n°129 sis « le Rozian Nord » pour 2 000,00 €.

Points divers

Dans le cadre de sa délégation de signature concernant les **Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)**, Madame le Maire informe l'assemblée qu'aucune préemption n'a été faite sur le bien immobilier suivant : DIA 05212525C005 : parcelle section ZA n°28.

L'enquête publique pour O'PATURAGE est achevée. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable et son rapport est disponible en mairie.

Madame le Maire informe l'assemblée que la **société « Ages & Vie Habitat »** maintient son intention de réaliser des logements adaptés aux personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie, sur la commune de CHAMARANDES-CHOIGNES. La société a déposé un permis de construire afin de prendre de l'avance dès l'obtention de l'autorisation d'exploitation d'un SAS (Service d'Autonomie à Domicile) par le Conseil départemental.

La manifestation « **Nettoyons la nature** » organisée par le centre LECLERC, aura lieu du 26 au 28 septembre 2025. Après débat, les élus décident d'y participer une année sur deux.
Prochaine participation : SEPTEMBRE 2026.

Travaux communaux

La parole est donnée à M. VIALLETEL :

- **Les travaux de voirie rue Auguste Descharmes**, entre les Hautes Charrières et les archives départementales, débutent semaine 21. La circulation sera interdite. Des flyers avec plan ont été distribués aux riverains avec la déviation indiquée. L'information a été publiée également via le site de la commune et les réseaux sociaux.
- **Les travaux de la cote de Surmont** en partie haute se terminent cette semaine. La route sera ouverte.
- **L'enrobé sur le vieux pont** a été réalisé. Le joint de bitume reste encore à faire.
- Concernant le **nouveau lotissement**, la base de vie a été installée. Les réseaux sont en cours de création.

La parole est donnée à M. THOMAS :

- Les **travaux de la garderie** se poursuivent : la réception des travaux devrait avoir lieu mi-juin.
- Un **nouveau réfrigérateur** a été installé dans la salle des fêtes.

La parole est donnée à M. DROUIN :

Celui-ci fait part à l'assemblée de la mauvaise organisation de la **course cycliste** qui s'est déroulée le 27 avril dernier. En effet, le quartier des Hautes Charrières s'est retrouvé complètement enfermé. Les rues étaient barrées, ne laissant pas la possibilité aux riverains de sortir de chez eux. Les esprits se sont échauffés. Des passages ont été forcés.

Madame le Maire reconnaît que les organisateurs ont omis d'informer la population, via les flyers, sur les heures d'ouverture des chemins. Cela aurait sûrement fluidifier la circulation et ainsi calmer les mécontents.

Madame le Maire va transmettre ces retours au Président de l'association.

Les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 20h00
Prochaine réunion du Conseil Municipal : à déterminer

A CHAMARANDES-CHOIGNES, le 15 mai 2025

Le Maire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Bernadette RETOURNARD